

Mémo pour une action d'aide au numérique



Pour commencer cette action, il faut d'abord prendre contact avec un ou plusieurs organismes parmi

- Les CCAS
- Les Centres sociaux
- Les Maisons de quartier
- Les centres d'aide aux « aidants »
- Les Résidences seniors
- Les clubs 3^{ème} âge
- Les Foyers-logement
- Les associations qui aident déjà des personnes démunies ou les migrants apprenant notre langue
- Voir également la plateforme « Heure civique » mais qui n'existe pas partout

Et leur proposer notre action d'aide au numérique

Pour mettre en place l'action, il faut

- Des personnes intéressées...
- Un local avec accès à Internet et quelques ordinateurs mais c'est mieux quand les personnes intéressées ont déjà leur matériel
- Des outils : Voir quelques liens ci-dessous et le kit d'accompagnement illettrisme numérique de l'ANLCI en pièce jointe.

<u>Pix.gouv.fr</u>, un outil pour mesurer et se former aux compétences du numérique, développé par l'Etat. <u>Lesbonsclics.fr</u>, un outil de diagnostic pour maitriser les bases du numérique, développé par l'association WeTechCare.

L'outil de diagnostic de l'association ICI, 19 questions pour mieux cerner les besoins numériques.

Pour le déroulement de l'action, il faut

- Des Lions volontaires, de préférence en binôme afin de s'entraider en cas de problème
- Recevoir les « étudiants » seuls ou par petits groupes
- Ne pas nécessairement avoir tout de suite la réponse : on se donne le temps de se renseigner pour répondre à la séance suivante
- Prévoir des clés USB pour qu'ils enregistrent leur travail

Les besoins peuvent être différents pour les uns et les autres : Ils peuvent être

- La découverte de l'ordinateur et de son utilisation (Word, Excel, ...)
- Le classement de dossiers
- La création d'une adresse mail et son utilisation
- Le transfert de photos et leur classement
- Des recherches sur Internet
- Des besoins administratifs → penser à un carnet avec identifiants et mots de passe